



Le Paulinois



Volume 8 #1

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Mai 2012

Le billet du Maire

L'inondation 2011, événement historique dont nous nous souviendrons

Saviez-vous que quatre membres de votre conseil municipal ont aussi été victimes de cette catastrophe survenue le printemps dernier? La responsabilité d'un conseil municipal lors d'un événement de cette ampleur est de prendre les décisions pour offrir tous les services essentiels à la population. Ils l'ont fait et je les félicite.

Revoyons ensemble quelques faits saillants. Le niveau de la rivière Richelieu qui est déjà haut pendant la fin de semaine de Pâques, les grands vents du sud qui repoussent l'eau de cette rivière sur les terrains riverains et les débris laissés sur certaines de nos rues. Le Canada Français qui nous annonçait qu'il fallait s'attendre à une sévère inondation. L'alarme était sonnée et la municipalité se préparait aux mesures d'urgence. Les services de voirie et d'incendie préparaient leurs équipements, sans savoir l'importance que prendrait ce désastre naturel qui nous attendait. Oui je le sais, nous avons tous appris de ce malheur.

Je tiens à féliciter le courage de nos citoyens, principalement ceux qui ont été lourdement affectés, particulièrement ces gens qui poursuivent à ce jour les tâches nécessaires afin de redonner à leur demeure le confort auquel ils étaient

habitués.

Et que dire des terrains qui ont été lourdement affectés! La tâche n'a pas été facile mais la persévérance, la détermination et la volonté ont permis de redonner à notre belle municipalité sa splendeur tant recherchée par nos citoyens et nos visiteurs. Un gros merci à vous qui avez collaboré à cette réussite.

Je suis informé que certaines personnes, qui ont subi de sérieux dommages causés par ce malheur qu'a été l'inondation, sont toujours en attente de décisions de part et d'autre pour se remettre sur pied. Je leur souhaite d'obtenir les résultats attendus le plus tôt possible. Je me laisse dire que certaines personnes vivent toujours à l'extérieur de leur résidence, en attente d'un règlement qui leur permettrait de reprendre leur vie normale. Je vous dis bon courage.

Nous avons réussi à offrir de nombreux services durant cette crise. Si nous avons réussi avec une certaine efficacité, il faut reconnaître le professionnalisme de notre directrice générale, madame Marie-Lili Lenoir, qui a su gérer son personnel avec beaucoup de doigté, obtenant de tous une collaboration exceptionnelle, autant au niveau de la disponibilité qu'à celui des horaires flexibles que tous ont acceptés. La mairie a opéré 24/7 le temps nécessaire, afin d'offrir les meilleurs services possible à la population.

L'inspecteur municipal et l'employé des travaux publics en avaient plein les bras des problèmes quotidiens qu'ils devaient régler d'heure en heure. Ils ont été d'une aide extraordinaire. Je les salue, leur

implication nous a grandement aidés à tenir le coup.

Et que dire du personnel du service de sécurité incendie, qui a été présent du début à la fin. Leurs interventions ont nécessité une coordination qui a été assumée par le directeur et son équipe de direction. C'est dans des moments semblables qu'on réalise l'importance d'un tel service. Comme la majorité d'entre vous le savez, les pompiers ont offert aux citoyens, en collaboration avec le service de la Sûreté du Québec, l'armée et les représentants du service de santé, la sécurité, l'aide médicale et certains services dont les sinistrés avaient besoin. Une équipe formidable, qui a fait un travail exceptionnel compte tenu des circonstances inquiétantes que nous imposait l'inondation.

Nous avons reçu de l'aide de différentes municipalités pour faire face à ces responsabilités que nous devons assumer envers notre population, soit d'offrir les services essentiels à la population. Parfois, dans le feu de l'action, nous ne réalisons pas immédiatement l'importance d'un tel geste, mais je dois vous dire que sans cette aide, il aurait été impossible de s'en sortir. C'est avec beaucoup de reconnaissance que je dis à toutes ces personnes responsables de cette aide qui nous a été offerte, merci!

Les personnes souvent oubliées et pourtant si importantes sont les bénévoles.

Suite page 2

Le billet du maire - suite

Ces gens qui nous venaient de partout, souvent inconnus de nous, afin d'effectuer des tâches manuelles qui demandaient beaucoup d'efforts physiques afin de nous permettre de nous remettre sur pied. Parmi ces gens, il y a eu une équipe de personnes handicapées qui sont venues nous aider à effectuer certaines tâches, lesquelles exigeaient, j'en suis certain, beaucoup d'efforts de leur part. Ils sont repartis, sourire aux lèvres, en nous disant qu'ils reviendraient. Et que dire de S.O.S. Richelieu, qui a su recruter un nombre impressionnant de bénévoles. Ces gens arrivaient avec outils, boîtes à lunch et cette détermination qu'ils avaient dans leur regard de nous aider à s'en sortir.

Enfin, la sécurité civile nous a aidés avec leurs bons conseils. Ces gens étaient présents quotidiennement pour nous assister et pour coordonner les demandes de services qui étaient de leur ressort.

À quelques exceptions près, la municipalité s'est rétablie, les commerces sont fréquentés par leur clientèle, les activités municipales, bibliothèque, loisirs, Cercle de fermières, la Fadoq, ont repris leurs activités normales.

Nous pouvons dire mission accomplie et être fiers des efforts colossaux exigés pour revenir à la vie normale.

Chapeau les Paulinoix!

Gérard Dutil
Maire

Le conseil municipal en bref

Janvier

- Avis de motion en janvier pour le projet de règlement # 299-2012 concernant la rémunération des élus et adoption en mars du projet de règlement.
- Indexation des salaires de 3,2 % des employés municipaux et du personnel du service de sécurité incendie.
- Signature d'une convention avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine relative à la subvention du Blockhaus de la rivière-Lacolle.
- Adhésion au Service de transport adapté du Haut-Richelieu pour un montant de 6 532 \$.

Février

- Mandat au Groupe IBI/DAA inc. pour des consultations en matière de réglementation d'urbanisme pour un montant annuel maximal de 5 000 \$.
- Demande de subvention au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports pour les travaux effectués sur la 1^{re} Rue et les 60^e, 62^e et 74^e Avenues.
- Un dépôt de 100 \$ sera maintenant exigé lors de la location du local de la

fadoq et remis au locataire si le local est jugé propre après l'utilisation.

- Résolution quant à l'exploitation et l'exploration du gaz de schiste sur le territoire de la municipalité.
- Plainte auprès du ministère des Transports pour l'état lamentable de la 63^e Avenue.

Mars

- Embauche de madame France Desroches à titre de directrice des loisirs.
- Dépôt du rapport financier de la municipalité pour l'année 2011.

Avril

- Embauche de messieurs Mathieu Blais et Michaël Laroche à titre de pompiers à temps partiel.
- Embauche sur une base temporaire et à temps partiel de monsieur Michel Bourassa, TPI, pour faire la visite des bâtiments à risques élevés et très élevés.
- Contrat d'entretien des terrains municipaux octroyé à Verdurexpert pour un montant de 5 978,70 \$ pour l'année 2012, 6 036,19 \$ pour l'année 2013 et 6 093,68 \$ pour l'année 2014, taxes incluses.

Aides financières – commandites et adhésions

- Festival de la Saint-Valentin
- Centre de femmes du Haut-Richelieu
- Clinton County Air Response Board
- Fabrique de Saint-Paul
- Les amis du Fort-Lennox
- Soirée reconnaissance aux producteurs agricoles
- Canards Illimités
- Spectacle de Jean-Luc Blais
- Hockey mineur de Beaujeu Napierville
- Exposition de la Capitale nautique
- Campagne promotionnelle du Fort-Lennox
- Musée du Haut-Richelieu
- Chœur du Richelieu

Club Optimiste Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



30^e ANNIVERSAIRE DU CLUB OPTIMISTE

Le Club Optimiste Saint-Paul-l'Île-aux-Noix célèbre cette année son 30^e anniversaire. Eh oui, déjà trente ans investis pour l'émerveillement de notre jeunesse! Nous vous invitons à prendre part à cette célébration, qui aura lieu sous forme de journée familiale au Centre Paulinoix le 7 juillet pro-

chain. Plusieurs activités seront organisées tout au long de la journée, suivies d'un souper au bœuf braisé avec chansonnier, feu de camp et nuit de camping pour les intéressés. Venez en grand nombre et confirmez votre présence auprès de Julie Archambault, présidente 2011-2012, au 450-291-4425.

Julie Archambault
Présidente 2011-2012



Compo-Haut-Richelieu^{inc.}

ÉCOCENTRES : AIDE-MÉMOIRE 2012

Présentation du permis de conduire du conducteur obligatoire. Seule preuve de résidence acceptée.

Certificat d'immatriculation sur demande.

Entreprises et citoyens non-membres : frais applicables

PRODUITS	COÛT
Résidus domestiques dangereux (RDD) Les écocentres n'acceptent pas tous les RDD. Informez-vous!	Gratuit
Informatique et électronique	Gratuit
Pneus sans jantes de grandeur standard, selon les normes de RECYC-QUÉBEC	Gratuit
Vélos	Gratuit
Batteries d'automobiles	Gratuit
Matières recyclables (papier, carton, plastique, verre et métal)	Gratuit
Métal	Gratuit
Gazon, branches et résidus de jardin	Gratuit
Matériaux de construction	Par année : 215 \$ en crédit (5 voyages de 75 pi³) <small>Lorsque le crédit de 215 \$ est épuisé, des frais s'appliquent.</small>
Béton	
Bardeaux d'asphalte (75 pi ³ = 2 crédits)	
Terre	
Traverses de chemin de fer (75 pi ³ = 2 crédits)	
Écocentre Iberville seulement	



**ÉCOCENTRE
LACOLLE**

8, boulevard industriel, Lacolle
450-246-2521

Heures d'ouverture

1^{er} avril au 27 octobre

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	8 h 30 à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 18 h
Vendredi	8 h 30 à 18 h
Samedi	8 h 30 à 16 h

28 octobre au 31 décembre

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8 h 30 à 16 h

BUREAU ADMINISTRATIF

Vous rénovez et désirez des informations sur les écocentres?

Votre bac de récupération est brisé?

Vous désirez faire collecter un électroménager?

Vous vous questionnez sur les matières recyclables?

Vous avez un problème de collecte?

Le compostage vous intéresse, mais par où commencer?

Vous êtes intéressé à vous procurer un bac à ordures ou un composteur?

Téléphonez à notre service à la clientèle au 450 347-0299!



MATIÈRES REFUSÉES DANS LES ÉCOCENTRES

- Amiante
- Boyaux d'arrosage
- Déchets biomédicaux
- Déchets commerciaux
- Déchets industriels
- Divans, fauteuils et meubles rembourrés
- Jouets
- Matelas
- Médicaments (doivent être rapportés à la pharmacie)
- Munitions
- PVC (piscines, chaises, tables, stores, etc.)
- Ordures ménagères
- Tapis, vêtements, tissu, cuir, etc.
- Terre contaminée
- Toiles de piscines

Sûreté du Québec



LA SÛRETÉ DU QUÉBEC INVITE LES PLAISANCIERS À LA PRUDENCE

La Sûreté du Québec tient à rappeler quelques consignes de sécurité aux plaisanciers qui profiteront de la belle saison pour envahir les plans d'eau. En juillet 2011, la saison était à peine commencée que déjà 13 noyades étaient survenues sur le territoire de la Sûreté du Québec.

- Portez un gilet de sauvetage de la bonne taille en tout temps et attachez-le. Vérifiez son état et essayez-le dans l'eau avant votre départ.
- Consultez la météo avant de partir.
- Gardez l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et assurez-vous qu'il est en bon état, tout comme votre embarcation. N'oubliez pas de vérifier le niveau de carburant des différents liquides (huile, carburant, liquide de refroidissement, etc.) nécessaires pour les embarcations motorisées.
- Ne consommez pas d'alcool si vous conduisez une embarcation.
- Informez quelqu'un de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et les personnes à bord, etc.).

- Respectez les interdictions de baignade affichées et les règlements municipaux.
- Méfiez-vous des cours d'eau où il y a du courant et des remous. Vous pourriez perdre pied, tomber et être emporté par le courant.

Saviez-vous que...

- Entre 2000 et 2008, parmi les victimes décédées, huit sur 10 ne portaient pas de vêtement de flottaison individuel.
- Les couleurs les plus visibles dans l'eau sont le rouge, l'orange et le jaune. Le fait de porter ces couleurs augmente vos chances d'être repéré plus rapidement lors d'une recherche ou d'un sauvetage.
- Il est faux de croire qu'il sera possible de trouver, d'endosser et d'attacher un vêtement de flottaison facilement une fois rendu dans l'eau, et ce, même si vous êtes un bon nageur, notamment en raison du vent, des vagues et de la température de l'eau.

Soyez prudent et profitez bien de la belle saison!

Communiqué

Concert de l'orchestre symphonique de la Vallée du Haut-Saint-Laurent



**Samedi le 2 juin à 19 h30
À l'église de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Lacolle**

Dans le cadre des festivités 1812, nous invitons la population à une soirée unique permettant de renouer avec la musique d'époque. L'OSVHSL s'inscrit à titre de formation symphonique vouée à l'interprétation de musique classique sur instruments d'époque, ce qui en fait un ensemble « historique » unique en son genre.

Au programme : Grieg, Mozart, Tchaïkovski
Composé de 16 musiciens, ce concert est d'une durée de 1 h 20 minutes.

Billets : 15 \$ (10 \$ pour les jeunes de 16 ans et moins).

Billets en vente à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Réservation nécessaire. Places limitées.

Cette soirée est en partie rendue possible grâce à nos partenaires d'événement :

**TRANSPORT
ALAIN GRÉGOIRE INC.**
EXCAVATION ET DÉBARRAS

**Raymond Chabot
Grant Thornton**

A. Racine & Fils Ltée
Mécanique • Carrosserie • Remorquage

Pour informations ou réservation de groupe, contactez **Nancy Sorel**, chargée de projets 1812, au **450-246-3201**.

Communiqué

Cuisines collectives

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu offre du soutien technique pour la mise en oeuvre de cuisines collectives dans toutes les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu.

Vous désirez bien vous alimenter, connaître de nouvelles personnes et partager vos recettes? Pour cuisiner en groupe de 4 à 6 personnes et pour rapporter à la maison de bons plats tout en économisant temps et argent, joignez-vous aux cuisines collectives du Centre de femmes! Possibilité de créer un ou plusieurs groupes dans chaque municipalité.

Pour informations ou signaler votre intérêt à participer, veuillez nous joindre au 450-346-0662 ou à l'adresse électronique suivante : cuisine@centrefemmeshautrichelieu.ca

Monique Faure,
Centre de femmes du Haut-Richelieu
arurale@centrefemmeshautrichelieu.ca
450-346-0662



Sécurité publique
Québec

Sécurité
incendie

Hé, ça gaze?



Bonjour ! Je m'appelle Maxime. Je vois que vous vous préparez à faire un feu. C'est super! On écoute crépiter le bois, on mange des guimauves et on regarde les étoiles... Hé, c'est un bidon d'essence que je vois là, tout près ? J'espère que vous n'avez pas l'intention de l'utiliser pour démarrer votre feu! Oui! Sacrilège! Il ne faut surtout pas! Écoutez ma petite histoire... L'an passé, au cours de l'été, je me préparais, comme vous, à faire un feu dans mon foyer extérieur. Je m'installe : j'apporte du bois et du papier journal. J'ai mes allumettes. Me voilà fin prêt. Je mets du bois, un peu de papier journal et j'allume. Ça flambe un peu, mais le bois étant peut-être un peu humide, le feu semble vouloir s'éteindre. J'ajoute donc du papier, du petit bois, rien à faire. Les flammes restent timides. Josiane, ma femme, me lance par la fenêtre : « Tu pourrais utiliser un peu d'essence pour accélérer le feu! »

Et me voilà qui trouve que c'est une bonne idée. Je vais chercher le bidon d'essence dans



le cabanon, en mets un peu dans un verre de plastique trouvé sur la galerie et lance le contenu du verre dans le feu. Imaginez la suite. Dès que l'essence est entrée en contact avec les flammes, elles ont suivi le jet de carburant et sont remontées dans le verre. Ce dernier s'est aussitôt enflammé. Imaginez! Vous avez un verre de plastique en flammes dans la main ! Mon réflexe a été de lancer le verre par-dessus mon épaule, derrière moi. Erreur. Ce qui restait d'essence dans le verre a coulé sur moi, mettant le feu à mes vêtements. Là, j'ai paniqué. Comme j'avais peur qu'il y ait de l'essence sur la pelouse à mes pieds, je me suis mis à courir plus loin dans la cour pour me jeter par terre, mais la course a avivé les flammes. Ce n'était plus seulement la manche de ma chemise qui était en flammes, mais tout le vêtement. Le temps de me jeter à terre, la douleur était intolérable. Je ne pouvais plus bouger. Heureusement, Josiane, par la fenêtre de la cuisine, a vu ce qui m'arrivait. Elle s'est ruée vers moi avec la nappe et a vite éteint le feu.

Mais, nous n'étions pas au bout de nos

peines. Nos enfants, qui me regardaient faire, étaient complètement terrorisés. Notre fils a tout de même eu la présence d'esprit de crier à sa mère que le feu était pris dans la pelouse, juste devant le réservoir d'huile à chauffage. Josiane s'est précipitée vers l'extincteur portatif et a éteint ce début d'incendie qui aurait pu nous jeter à la rue.



Mais moi, j'étais toujours au sol, hurlant de douleur. Pour ne rien arranger, ma femme a voulu m'aider en m'enlevant ma chemise. Ce n'était pas une bonne idée, puisque la chemise était collée à la peau. Enfin, elle a envoyé les enfants chez les voisins et m'a emmené à l'hôpital. J'ai

reçu tous les soins nécessaires, mais la guérison a été longue et pénible. Quant à mes enfants, ils ont rencontré la psychologue après avoir fait de nombreux cauchemars !

Vous comprendrez que je vous recommande fortement de ranger ce bidon d'essence. L'utilisation d'un accélérateur peut provoquer un incendie incontrôlable. Et si jamais le feu prend à vos vêtements, il ne faut pas courir comme je l'ai fait, mais plutôt vous arrêter, vous jeter par terre en cachant votre visage avec vos mains, et rouler et rouler encore pour étouffer le feu. Si ça arrive à quelqu'un d'autre, couvrez-le d'une couverture, d'un manteau ou d'une nappe comme l'a fait ma femme! Composez le 9-1-1 et courez vite à l'hôpital!

Alors, ça gaze ?

Pour renseignements, rejoindre:

**Raymonde Fortin au 450-291-3040 ou
Christiane Fleury le jour 450-348-3288
poste 221; le soir 450-291-3609**

Le 10 mai 2012 à notre local, situé au 959 rue Principale, se tiendra notre Congrès régional. La population est invitée à venir voir notre super exposition, composée de pièces qui seront jugées pour représenter notre région au Congrès provincial, lequel se tiendra au mois de juillet à Laval.

Au plaisir de vous rencontrer.

*Christiane Fleury,
présidente*

Cercle de Fermières



Le Cercle de Fermières de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix vous invite à son exposition annuelle à son local, situé au 959, rue Principale, les 19 et 20 mai 2012 de 10 h à 16 h. C'est l'occasion de voir de belles pièces d'artisanat et de vous renseigner sur nos activités sociales dans la communauté. Vous aurez aussi l'occasion de voir le travail des jeunes filles qui sont venues cet hiver apprendre les rudi-

ments de la couture, de la broderie et du tricot. Il y aura aussi des comptoirs de vente.

Mercredi le 6 juin 2012, à 19 heures, se tiendra notre assemblée générale. C'est notre dernière réunion avant l'été. Il est toujours temps de renouveler votre cotisation. En juillet et août, nous ferons relâche. Nous vous souhaitons un bel été.

Chronique histoire

L'église et la rue Principale dans les années 1930



L'église et la rue Principale de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix dans les années 1930.

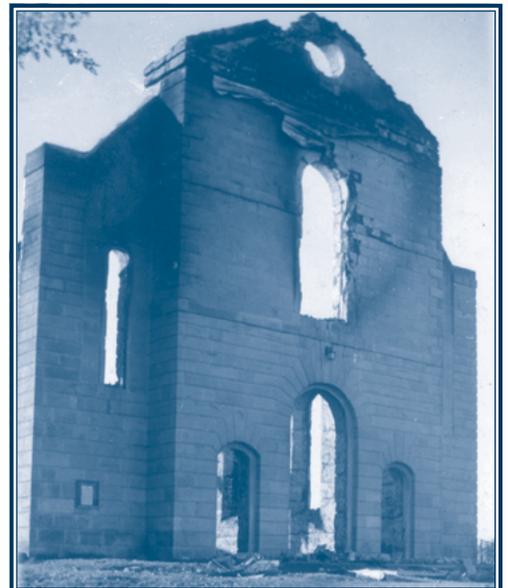
La route (appelée à l'époque « route no. 14 ») avait été bétonnée en 1927-1928.

Sur la photo de droite, l'église, construite en 1900-1901, fut détruite par les flammes en 1940. Comme on peut le constater, elle était presque identique à l'église actuelle.

À l'époque, la municipalité comptait un peu plus de 500 habitants. L'école, aujourd'hui située en face de l'édifice, n'existait pas encore. Les enfants fréquentaient deux petites écoles de campagne et une école dite modèle, située près de l'actuel commerce Fleury.

Jusqu'en 1947, des remises à chevaux étaient situées près du site actuel du garage Deneault.

Ceux qui ne possédaient pas encore d'automobile pouvaient y laisser calèches et chevaux pendant qu'ils se rendaient au magasin général ou à l'église.



Grenier aux trouvailles (Partage sans Faim)



ACTIVITÉ : ATELIER

« UN PANIER DE TRUCS POUR ÉCONOMISER »

ANIMÉ PAR

CAROLINE SOULARD DE L'ACEF

VENDREDI LE 18 MAI 2012

de 14 h 00 à 16 h 30

GRATUIT

- Grille de planification
- Alimentation
- Énergie
- Frais bancaires. Un tour d'horizon afin d'alléger votre budget

En collaboration avec la
**Table de concertation en sécurité
alimentaire du Haut-Richelieu**

Endroit : Grenier aux Trouvailles au 6, rue Van Vliet, Lacolle
Pour informations et inscription, contacter Diane au 450-246-4032

Bienvenue à tous!

SERVICES : Comptoir familial et Meublerie

Votre comptoir familial Grenier aux Trouvailles vous annonce que les vêtements printemps-été pour toute la famille sont arrivés en magasin. Venez habiller toute la famille à petit prix pour la belle saison.

***Carte de membre
pour Ados gratuite***

Nous avons aussi de la vaisselle, literie, jouets et articles saisonniers. De tout pour la maison. Des promotions, des rabais, ristournes, vente-trottoir à chaque semaine. Nouvel arrivage à tous les jours.

Horaire

Mardi, mercredi et samedi de 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h.

***De tout pour tous
Bienvenue aux campeurs
et vacanciers***

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



Selon le rapport statistique du Réseau Biblio de la Montérégie, la bibliothèque municipale a effectué au cours de l'année 2011 un total de 7,588 prêts de documents. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'an dernier. Toutefois, si l'on tient compte du fait qu'un bon nombre de nos abonnés ont été aux prises avec les inondations pendant près de trois mois et qu'ils ont forcément fréquenté moins régulièrement la bibliothèque, ces résultats demeurent excellents. Un grand merci à toutes les bénévoles qui donnent de leur

temps pour leur communauté et participent ainsi à la diffusion de la culture.

Le Réseau Biblio de la Montérégie a introduit récemment parmi ses services le prêt de livres numériques. Comme l'expérience en est à ses débuts, le nombre de volumes disponibles n'est pas encore très considérable. De nouveaux titres s'ajouteront régulièrement à la liste déjà existante. Les personnes intéressées à utiliser ce service doivent venir chercher

leur NIP à la bibliothèque. Elles pourront par la suite emprunter les titres disponibles sur le site Internet du Réseau Biblio de la Montérégie.

Nous rappelons aux personnes qui fréquentent la bibliothèque et prévoient déménager de ne pas oublier de rapporter leurs volumes avant leur départ. C'est une question de civisme.

Horaire de la bibliothèque

Mardi	14 h à 15 h 30
Mercredi	19 h à 21 h
Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	10 h à 12 h

Un bel été à tous!

***Roger Langlois,
Responsable***



Voici l'horaire 2012 au fort Lennox:

- Du 19 mai au 1er juin : ouvert les fins de semaine et jours fériés de 10 h à 17 h.
- Du 2 juin au 22 juin : ouvert tous les jours de 10 h à 17 h.
- Du 23 juin au 3 septembre : ouvert de 10 h à 18 h.
- Du 4 septembre au 8 octobre : ouvert les fins de semaine et jours fériés de 10 h à 17 h.
- Ouvert du 7 mai au 12 octobre pour groupes avec réservation.

Événements spéciaux 2012 :

- 16 et 17 juin : Initiation au camping. Musique et récits de la guerre de 1812. Souper et déjeuner inclus. (22,00 \$/pers.). Réservation obligatoire.

- 21 au 23 juin : La tournée du canal schooner Lois McClure. Dans le cadre des commémorations de la guerre de 1812, le Lois McClure parcourra les plans d'eau ayant joué un rôle primordial dans le développement du Canada.
- 21 et 28 juillet : Un fort à la lanterne. Réservation obligatoire.
- 18-19 août : Fin de semaine de « Ces forts célèbres ». Les diverses facettes des héros de la guerre de 1812. Activités d'animation pour toute la famille.

Le Méchoui annuel des Amis du Fort-Lennox aura lieu le samedi 25 août. Inscrivez-le à votre agenda!

Helen Farrar
Présidente

Club FADOQ Île-aux-Noix Rive-Sud-Suroît

fadoq

L'élection du conseil d'administration de la Fadoq Île-aux-Noix a eu lieu, mardi le 10 avril. Le même conseil a été réélu soit :

Mme France St-Onge, présidente

M. Michel Gauthier, vice-président et directeur des loisirs

Mme Lise Valois, trésorière

Mme Ginette Thomas, responsable des cartes de membres

Mme Laurette Lamoureux, responsable des téléphones

Mme Maureen Dutil, administratrice

M Claude David, administrateur

Le printemps est vraiment arrivé ! Pour souligner ce retour, Mme Hélène Baril, horticultrice reconnue, est venue rencontrer, le 12 avril, les membres de la FADOQ et les citoyens de la municipalité.

Elle a pu fournir de précieux conseils et de bons trucs pour préparer adéquatement les jardins, potagers et pelouses, en tenant

compte des réalités particulières après le passage des inondations historiques de 2011.

La pétanque commencera ses activités le 14 mai à 19 heures, sous la direction de Madame Marie Drouin. Les joutes se dérouleront les lundis, mardis et jeudis. Les équipes sont formées chaque fois sur place en fonction du nombre de participants. Bienvenue à tous!

Les Jeux des Aînés se dérouleront du 7 au 17 mai 2012. Vingt-sept participants de St-Paul se sont inscrits dans 3 disciplines, soit le golf, les dards et les quilles. Nous leur souhaitons : Bonne chance!

Si vous avez des suggestions et bonnes idées d'activités pour la prochaine année, prière d'en aviser les membres du conseil de la FADOQ Île-aux-Noix.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres!

Excellent été à tous !

France St-Onge
Présidente

Fabrique



Bonjour chers paroissiens et paroissiennes

Vous avez reçu ou recevrez bientôt une sollicitation pour la dîme 2012. Comme l'assistance à la messe dominicale est moins importante que par le passé, les quêtes ne constituent plus la principale source de revenus de la fabrique. Voilà pourquoi il est important de payer votre dîme.

Les coûts de l'électricité et du chauffage, vous n'êtes pas sans l'ignorer, ne cessent d'augmenter. Les marguilliers(ières) et moi-même avons à cœur de veiller à l'entretien de votre église et de la maintenir en bon état. Sans votre aide financière, nous ne pourrions peut-être pas toujours y parvenir.

Je profite de l'occasion pour remercier les gens qui sont venus nous encourager lors de la journée spaghetti du 20 avril dernier. Un gros merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés avant et la journée même de l'activité. Sans eux, rien ne serait possible. Merci également aux généreux donateurs qui ont contribué au chauffage de l'église, ce qui nous a permis de maintenir l'édifice le plus confortable possible.

Si vous désirez participer à la liturgie (servir la messe, faire des lectures, donner la communion), vous êtes les bienvenus. Veuillez vous adresser à Mme Marie Péloquin, qui s'occupe de la liturgie à Saint-Paul.

Les marguilliers(ières) et les membres du comité de liturgie se joignent à moi pour vous souhaiter un agréable printemps et un très bel été.

Francine Gauthier
Présidente de la fabrique